

## Conclave 2008 du CMPR sur une «union professionnelle des médecins de premier recours»

Pierre Klausner, Genève

### Un syndicat après le 1<sup>er</sup> avril 2006?

Mi-janvier des représentants des SSP<sup>1)</sup>, SSMG, SSMI, de même que les cadres du CMPR se sont réunis deux jours à Interlaken pour le traditionnel conclave annuel. Cette année on avait aussi invité Eva Kaiser, représentant les jeunes médecins de premier recours (JHaS; [www.jhas.ch](http://www.jhas.ch)). Sous la houlette du modérateur M. Schlegel, les participants ont travaillé l'idée, lancée comme motion à l'assemblée générale 2007 de la SSMG, de créer «HAeCH», une union des médecins de premier recours suisses pour la défense de leurs intérêts professionnels communs.

Cette idée nous paraissait tout d'abord saugrenue dans la forêt actuelle d'associations professionnelles et quelques mois seulement après la réforme des statuts du CMPR pour en renforcer la force politique. Nous avons consacré ces deux jours à Interlaken pour discuter intensivement avec les autres participants afin de formuler nos besoins pédiatriques spécifiques et pour sonder leur avis. Après ce travail de réflexion, il nous est paru tout à fait raisonnable de creuser le sujet.

Alors que la SSMG poursuit des objectifs politiques relativement homogènes, la SSMI et la SSP doivent conjuguer les attentes et besoins de membres hospitaliers aussi bien que praticiens indépendants. Si la majorité de la SSMG a démocratiquement émis le désir de la création d'une telle union; la démarche n'est pas encore amorcée chez les internistes et les pédiatres. Pour ces deux sociétés, la réflexion ouvre au redimensionnement de la défense des intérêts professionnels: le transfert d'une part importante de ce domaine à une nouvelle union, chaque société resterait alors nettement responsable des intérêts de ses hospitaliers, de ses spécialistes d'organes et des questions générales de qualité (gestion du titre, formation post-graduée et continue, profil professionnel,...). Si le CMPR est censé déjà unir les efforts de promotion des trois sociétés de médecine de premier recours, la présence

de l'Académie suisse des sciences médicales et des cinq facultés de médecine donne au Collège un poids certainement orienté sur la qualité, alors que de nombreux défis politiques grignotent le statut professionnel et les conditions de travail des médecins de premier recours en cabinet.

Dans la mouvance du 1<sup>er</sup> avril 2006, il convient donc maintenant de se donner une structure distançant les aspects professionnels («Syndicat d'entrepreneurs») des aspects qualitatifs («Ordre ou Collège de professionnels»).

Nous avons nettement opté pour une élaboration plus fine de ce projet, avec le but final de la création d'une «Union professionnelle» en été 2009, au congrès WONCA à Bâle. Le signataire de ces lignes fait partie du groupe de travail élaborant la version 0 qui vous sera présentée dans le courant 2008 pour avis.

L'«Union professionnelle» sera-t-elle le bras syndical d'un CMPR plus axé sur la qualité? Vous en saurez davantage dans le courant de l'année et vous aurez à vous prononcer.

1) Michael Hofer, président SSP; Pius Bürki et Pierre Klausner, membres pédiatriques du conseil de fondation du CMPR

### Correspondance:

[pierre.klausner@hin.ch](mailto:pierre.klausner@hin.ch)